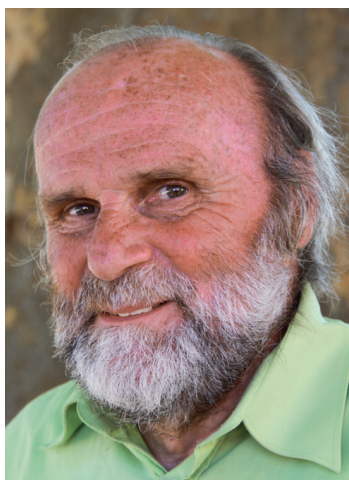


PRÉFACE

Jean Marie Petitclerc (X 71), *prêtre salésien, coordinateur du Réseau Don Bosco Social*



Le bénévolat en France est un domaine immense qui comporte de très nombreuses activités et des engagements personnels extrêmement divers.

Cette réalité complexe et variée implique plus de 15 millions de français qui accumulent ainsi l'équivalent de 800 000 emplois. Elle couvre des sujets si divers que j'en découvre régulièrement, ainsi dans des champs inattendus pour des ingénieurs de l'armement. Le rôle de bénévole est à la fois riche et exigeant, avec parfois des subtilités de gestion et des risques de dérapage, tous ceux qui font partie d'associations le savent bien.

Depuis ma sortie de l'école Polytechnique je l'ai expérimenté dans le domaine socio-éducatif comme éducateur Salésien et avec l'association Valdocco accompagnant les jeunes de banlieue en vue de la prévention et de l'insertion, dans le domaine politique comme chargé de mission au conseil général des Yvelines, puis au cabinet du ministre du Logement et de la Ville chargé de la coordination des acteurs locaux, et maintenant à temps plus que plein car le lien social large n'a pas de prix.

Partout les bénévoles jouent un rôle important. On ne soulignera jamais assez que, dans les associations régies par la loi 1901, les salariés ont pour employeur des bénévoles, qui sont les garants du projet associatif. D'autres œuvrent au côté des salariés, dans le domaine de l'animation et du soutien scolaire.

En France, dans le secteur de l'action sociale, le bénévolat a parfois mauvaise presse du côté des salariés. L'image de la « dame patronnesse » venant soulager sa conscience en s'occupant de personnes pauvres a la vie dure. J'aime, en ce qui me concerne, souligner avec force qu'au Valdocco, comme dans la plupart des associations, une part importante de l'action menée repose sur le bénévolat.

Et j'aime rappeler aux salariés que ce qui caractérise le bénévole, ce n'est pas le manque de compétence. Je connais des bénévoles plus compétents que certains jeunes salariés : je songe à telle psychologue œuvrant bénévolement en sus de son travail en cabinet, ou à telle professeur des écoles à la retraite, plus expérimentée dans le domaine de l'accompagnement scolaire que tel jeune éducateur. Ce qui caractérise le bénévole, c'est la gratuité de son engagement. Et celui-ci contribue grandement à la qualité du lien social et du vivre ensemble.

A l'heure où se pose de manière cruciale, dans notre pays, la question de la fraternité, il me paraît capital de rappeler l'importance du rôle que jouent les bénévoles dans la construction de celle-ci. Et il serait bon que les différentes institutions de notre pays en prennent davantage conscience et contribuent à le valoriser. On pourrait imaginer, à l'instar de ce qui s'effectue dans d'autres nations, qu'en particulier il puisse être pris en compte dans le cursus de la vie étudiante.

C'est parce qu'on est compétent qu'on pourra – et qu'on doit, comme le rappelle la parabole des talents où celui qui n'a pas fait fructifier les siens est traité de serviteur inutile – s'impliquer dans des actions bénévoles. Nos nations en ont besoin, et nous en avons besoin pour nous épanouir.

Notre société a besoin du bénévolat pour assurer la cohésion – et la réparation – du tissu social...

Puisse ce numéro, permettant de découvrir la richesse et la diversité de l'action bénévole, convaincre le lecteur de l'importance de cette réalité dans la construction du vivre ensemble !